

FORMATIONS

PLANNING

2023

La Fédération Santé Habitat rassemble des établissements nommés Appartement de coordination thérapeutique (ACT), Lit d'accueil médicalisé (LAM) et Lit halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national.

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT - 6 rue du Chemin Vert - 75011
PARIS / Tél : 01 48 05 55 54 / secretariat@sante-habitat.org /
Siret : 43776264400049 / Enregistrée sous le N° 11754976475

Organisme de formation certifié **QUALIOPI**

La Fédération Santé Habitat rassemble des associations gestionnaires d'appartements de coordination thérapeutique (ACT), de lits d'accueil médicalisés (LAM) et lits halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national métropolitain et ultra-marin. Ces établissements médico-sociaux, composés d'une équipe pluridisciplinaire médico psycho sociale, accompagnent, hébergent et soignent les personnes éloignées du système de santé pour leur apporter des solutions visant le retour au droit commun sous la forme d'un parcours coordonné. La Fédération œuvre quotidiennement pour la réduction des inégalités sociales de santé et pour que les organisations adhérentes puissent répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent faire face. Aussi, la Fédération propose des formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, leur pilotage et leur management.

Formations au Siège à Paris	Formation en Région	Formation sur site
<p><i>Les groupes sont constitués de stagiaires provenant de différentes structures.</i></p> <p><i>Les inscriptions se font sur la rubrique Agenda sur site internet :</i></p> <p>https://www.sante-habitat.org/formations</p>	<p><i>Ces formations se font sur mesure, en fonction des besoins des adhérents de la Région ou sur une thématique proposée sur le catalogue. Cette formule permet le gain de temps et de frais dispensés pour les longs déplacements sur Paris. Contactez la Fédération pour tout renseignement</i></p>	<p><i>Le groupe est constitué d'une équipe de salariées/résidents/bénévoles (10-12p maximum) d'une même structure pour une formation du catalogue ou sur mesure. Contactez la Fédération pour tout renseignement.</i></p>

La FSH est certifiée QUALIOPi!

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie :

« Actions de formation »



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATIONS PROPOSEES

FORMATION JURIDIQUE - CREATION, AUTORISATION, COOPERATION ET LES NOUVELLES REGLES APPLICABLES AUX ACT LAM LHSS	4
LES MODALITES PRATIQUES DE LA CO-CONSTRUCTION ET DONC DE L'ACCOMPAGNEMENT AU POUVOIR D'AGIR.....	5
FORMATION « ALLER VERS » CONNAISSANCE DU PUBLIC EN GRANDE PRECARITE.....	6
PILOTER SA PROCEDURE BUDGETAIRE ET TARIFAIRE ET REUSSIR SON DIALOGUE DE GESTION – ACT LAM LHSS.....	7
« RPIB » REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE EN ADDICTOLOGIE - ACT LAM LHSS.....	8
FORMATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (NIVEAU 1 – 42H).....	9
FORMATION DALO.....	10
CVS ET GROUPES D'EXPRESSION : AMELIORER L'INVESTISSEMENT DE TOUS POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES USAGERS.....	11
L'ANALYSE FINANCIERE : AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE SON ORGANISATIONACT LAM LHSS ET AUTRES DISPOSITIFS.....	12
PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES MIGRANTES ET DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR.....	13
FORMATION DE BASE A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT VIVANT AVEC UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE DANS UN ACT.....	14
BIENTRAITANCE ET ETHIQUE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE.....	15
ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ET L'EPREUVE DU DEUIL EN INSTITUTION.....	16
INITIATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC).....	17
LA SANTE MENTALE ET L'ACCOMPAGNEMENT EN ESMS.....	18
DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	19
26EME COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH.....	20
INFORMATIONS ET MODALITES PRATIQUES.....	21

FORMATION JURIDIQUE - CREATION, AUTORISATION, COOPERATION ET LES NOUVELLES REGLES APPLICABLES AUX ACT LAM LHSS

PUBLIC : Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services et toute personne concernée par la thématique

PREREQUIS : Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et autres établissements médico-sociaux

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 demi-journées- 8h

DATES : les 24-25 janvier 2023 de 9 :00 à 13 :00

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : M. Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

MODALITES D'EVALUATION : QUIZ

COÛT DE PARTICIPATION : 150 euros (350 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org – Tél. : 06 33 82 17 52

Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de création, de contractualisation et de tarification, de coopération et de contrôle et de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Méthode pédagogique : Apport théorique et cas pratique

Capacités et compétences acquises : Maîtrise des différentes procédures d'autorisation, des prérequis et des points principaux à travailler en CPOM, Capacité à cerner certaines dépenses rejetées ou acceptées par le juge de la tarification et les enjeux et outils des démarches de coopération.

LES MODALITES PRATIQUES DE LA CO-CONSTRUCTION ET DONC DE L'ACCOMPAGNEMENT AU POUVOIR D'AGIR

PUBLIC : Travailleurs sociaux, soignants, psychologues ... toutes les personnes chargées de la vie quotidienne

PREREQUIS : Être en situation d'accompagnement de personnes

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 jours - 14 heures

DATES : 26-27 janvier 2023 de 9H00 – 17H00

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Jean-Luc COUSINEAU, Directeur de l'Association Cordia

Avec l'intervention de Michel FOUURIAT, Sociologue, auteur de plusieurs ouvrages sur la thématique

MODALITES D'EVALUATION : QCM

COÛT DE PARTICIPATION : 300 euros (500 euros pour les non adhérents) repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

CONTEXTE

S'initier à la pratique de l'accompagnement au pouvoir d'agir en ACT. Cette formation s'inscrit dans le prolongement des travaux collectifs menés par les équipes d'A.C.T. Nouvelle Aquitaine – Après l'interrogation sur les pratiques d'accompagnement, les manières d'identifier et comment agir, la FSH porteuse de cette dynamique, a fait appel à 2 professionnels du secteur pour essayer d'apporter les réponses attendues.

OBJECTIFS

- Savoir se référer à un corpus théorique sur le concept du pouvoir d'agir et de l'approche de l'accompagnement qui lui est corrélée ; approche par les compétences et les forces, postures du professionnel ;
- Savoir en traduire les bases essentielles requises pour une pratique de l'accompagnement pluridisciplinaire au DPA ;
- Savoir construire et/ou s'appuyer sur des outils d'accompagnement facilitateurs, environnement capacitant.

FORMATION « ALLER VERS » CONNAISSANCE DU PUBLIC EN GRANDE PRECARITE

PUBLIC : Travailleurs sociaux, conseillers, référents de parcours, et tout public concerné par la thématique

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures (9 :30-17 :30)

DATES : 6-7 mars 2023

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : M. Christophe BOEHLER, spécialiste de l'accompagnement socio-éducatif

MODALITES D'EVALUATION : Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire. Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions

COÛT DE PARTICIPATION : 350 euros net (550 euros pour les non adhérents) - repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Comprendre la notion complexe de précarité
- Appréhender les caractéristiques des publics en situation de précarité
- Restituer les questions de précarité et d'exclusion dans un contexte historique, sociologique et économique
- Appréhender les causes de la grande précarité pour mieux comprendre les situations des personnes concernées, en s'appuyant sur une approche psychologique et sociologique
- Développer une connaissance des processus de précarisation et d'exclusion sociale
- Percevoir les liens entre précarité et relation à la santé physique et mentale
- Repérer l'impact de la grande précarité sur les attitudes et les comportements des personnes

PILOTER SA PROCEDURE BUDGETAIRE ET TARIFAIRE ET REUSSIR SON DIALOGUE DE GESTION – ACT LAM LHSS

PUBLIC : Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 demi-journées- 7h (9 :30 – 13 :00)

DATES/HORAIRES : 14 et 16 mars 2023

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : Mme Maiwenn L'HOSTIS, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral - QUIZ

COÛT DE PARTICIPATION : 150 euros net (350 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les mécanismes de la tarification
- Maîtriser la procédure, le contenu et les enjeux de la procédure budgétaire (BP) et compte administratif (CA)
- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse sur les documents comptables et budgétaires
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et repérer les points de vigilance
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et facilitant l'exercice du métier
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion

**« RPIB » REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE EN ADDICTOLOGIE – ACT LAM
LHSS**

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles, résidents)

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures (9 :30-17 :30)

DATES : 16-17 mars 2023

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : M. Franck PONTAT, ingénieur en formation, éducateur spécialisé, chargé de prévention

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire d'évaluation pré et post formation, évaluation formative au cours des 2 journées

COÛT DE PARTICIPATION : 350 euros net (550 euros pour les non adhérents) - repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux conduites addictives : représentation, théorie des addictions, parcours du consommateur, apport sur les substances psychoactives
- Développer une culture du repérage : épidémiologie, outil d'évaluation
- Utiliser les outils du RPIB dans la pratique professionnelle : outil d'évaluation, outil sur l'entretien motivationnel, cycle du changement

FORMATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (NIVEAU 1 – 42H)

PUBLIC : Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique

PREREQUIS : aucun prérequis demandé pour cette formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 6 journées- 42 heures
(2 sessions de 3 jours avec un travail à réaliser en intersession entre les jours 3 et 4)

DATES : 1^{ère} session : 27-28-29 mars 2023 de 9 :30 – 17 :30
2^{ème} session : 10-11-12 mai 2023 de 9 :30 – 17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS
Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5
La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Anaïs PELTIER, infirmière coordinatrice d'un programme d'ETP en ESMS - intervenante APSIS

MODALITES D'EVALUATION : Auto positionnement en début et fin de formation / Quiz de connaissances

COÛT DE PARTICIPATION : 895€ par personne (1095€ tarif non adhérent) - repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Partager une culture, une démarche, une posture, commune de l'ETP
- Connaître les grands principes et composantes de l'ETP
- Prendre conscience des retentissements d'une maladie chronique chez les personnes et dans leur entourage
- Savoir explorer les dimensions du Bilan éducatif partagé pour co-construire un parcours personnalisé avec le patient
- Construire et animer des séances éducatives pédagogiques individuelles et collectives

FORMATION DALO

PUBLIC : Professionnels accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 12 heures (de 9 :30 à 12 :30 et de 13 :30 à 16 :30)

DATES : les 30-31 mars 2023

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : La formation sera animée par Diane FORIN, déléguée de l'Association DALO depuis 2017. Juriste de formation (Droit public) ou par Céline Ménager, chargée de mission logement, assistante sociale de formation.

MODALITES D'EVALUATION : Questions orales ou écrites (Quiz)

COÛT DE PARTICIPATION : 200 euros (400 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO
- Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même

CVS ET GROUPES D'EXPRESSION : AMELIORER L'INVESTISSEMENT DE TOUS POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES USAGERS

PUBLIC : Usagers, membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau et les professionnels

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 1 journée- 7 heures (9 :00 à 17 :00)

DATE : **jeudi 6 avril 2023**

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Catherine ETIENNE, Consultante

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COÛT DE PARTICIPATION : 200 euros (400 euros pour les non adhérents) repas compris

Pour la participation les personnes accompagnées, veuillez nous contacter

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces.

Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs
- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression

L'ANALYSE FINANCIERE : AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE SON ORGANISATION ACT LAM LHSS ET AUTRES DISPOSITIFS

PUBLIC : Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et des services et toute personne concernée par la thématique

PREREQUIS : Être professionnel d'un établissement médico-social

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 3 demi-journées - 10h30

DATES/HORAIRES : 30 mai, 1-2 juin 2023 de 9 :30 – 13 :00

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : Mme Maiwenn L'HOSTIS, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

MODALITES D'EVALUATION : Quiz en fin de formation

COUT DE PARTICIPATION : 200 euros net (400 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Maitriser l'analyse financière des ESMS
- Appréhender les équilibres financiers
- Développer une vision prospective de la gestion de ses établissements
- Collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'une stratégie financière

COMPETENCES VISEES

- Pouvoir lire et analyser les documents comptables, budgétaires et financiers réglementaires
- Savoir quelle information ou document demander aux équipes comptables et financières et pouvoir dialoguer avec eux pour l'élaboration des documents
- Appréhender, comprendre et agir sur les grands équilibres, soldes et ratios financiers
- Pouvoir suivre l'activité et la situation financière
- Faire le lien entre la stratégie, les projets et les états chiffrés

PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES MIGRANTES ET DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

PUBLIC : Tous les professionnels concernés par la thématique

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 3 demi-journées- 12 heures

DATES : 13-15-16 juin 2023 de 13 :30 à 17 :30

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : Maître Hafida Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 320 euros net (520 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé
- Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades
- Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier

FORMATION DE BASE A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT VIVANT AVEC UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE DANS UN ACT

PUBLIC : Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique - ACT LAM LHSS

PREREQUIS : aucun prérequis demandé pour cette formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 6 journées- 42 heures (2 sessions de 3 jours)

DATES : 1ère session : 20-21-22 septembre 2023 de 9 :30 – 17 :30

2ème session : 13-14-15 novembre 2023 de 9 :30 – 17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : M. David-Romain BERTHOLON, consultant formateur - EmPatient

MODALITES D'EVALUATION : Auto évaluation des compétences et mise en œuvre des pratiques

COUT DE PARTICIPATION : 895€ net (1095€ pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

FORMATION AXEE SUR LE RENFORCEMENT ET L'ACQUISITION DE COMPETENCES DES PARTICIPANTS

- Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme)
- Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs)
- Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient)

BIENTRAITANCE ET ETHIQUE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles)

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : les 28-29 septembre 2023 de 9 :00 à 17 :00

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : M. Pascal CRESSON, consultant

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral et écrit sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 350 euros net (550 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Situer et comprendre le contexte législatif
- Situer l'évolution de la relation professionnel/résident dans ce contexte
- Identifier les situations de maltraitance et les conflits éthiques dans les situations d'accompagnement
- Développer ses capacités de réflexion éthique
- Identifier les repères méthodologiques permettant que la réflexion éthique soit source d'amélioration des pratiques

ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ET L'ÉPREUVE DU DEUIL EN INSTITUTION

PUBLIC : Travailleurs sociaux, IDE, Psychologues... tout professionnel d'un établissement médico-social

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 4 demi-journées - 14 heures

DATES : les 2-3-9-10 octobre 2023 de 14 :00-17 :30

LIEU : par visioconférence

FORMATEUR : Mme Sophie PETRICH, IDE

MODALITES D'ÉVALUATION : Questionnaires, bilan oral sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 350 euros net (550 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Identifier et répondre de façon adaptée aux différents besoins des patients et de la famille en ayant des comportements correspondants
- Mieux gérer les situations de deuil tant au cours de la maladie qu'au moment du décès
- Préparer le défunt au moment de sa mort, selon ses croyances
- Être en mesure de prévenir et d'entourer la famille dans les meilleures conditions après le décès
- Pouvoir exprimer, puis analyser ses propres réactions vis-à-vis du résident et de l'équipe

INITIATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC)

PUBLIC : Professionnels qui accompagnent les personnes

PREREQUIS : Être en situation d'accompagnement de personnes

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 4 journées- 28 heures (Deux fois deux jours espacés d'environ deux mois avec mise en pratique dans l'intersession)

DATES : Session 1 - les 5-6 octobre 2023 – Session 2 - les 7-8 décembre 2023
de 9 :00 à 17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS
Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5
La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Faites nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Catherine ETIENNE, Consultante

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire oral et écrit sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 600 euros net (800 euros pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Apprendre à utiliser les 4 axes de l'approche DPA à partir d'un travail sur des situations précises, vécues comme générant un sentiment d'impuissance chez les travailleurs sociaux participants à la formation
- S'entraîner au questionnement spécifique à l'approche pour être capable de l'utiliser dans toutes les situations de blocage de l'accompagnement
- Modifier sa posture professionnelle pour intégrer davantage les personnes accompagnées dans une négociation : savoir faire le « pas de côté » qui permet de dégager des marges de manœuvre en intégrant davantage la personne accompagnée comme actrice

LA SANTE MENTALE ET L'ACCOMPAGNEMENT EN ESMS

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles)

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : les 16-17 octobre 2023 de 9 :00 à 17 :00

LIEU : Par visioconférence

FORMATEUR : M. Slyde ASSADAN, Psychologue social

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral et écrit sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 350 euros net (550 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Appréhender les pathologies neuropsychiatriques
- Revoir et faire évoluer l'accompagnement de la santé mentale
- Intégrer de nouveaux outils d'accompagnement
- Développer sa base de connaissance sur le fonctionnement cérébral et ses pathologies
- Acquérir les méthodes de communication et de gestion des émotions
- Améliorer ses postures, savoir-faire et savoir-être pour favoriser le bien-être de tous

DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

PUBLIC : tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

PREREQUIS : être en situation d'intervention, d'accompagnement auprès de publics

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : les 23 et 24 novembre 2023 de 9 :30 à 17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEURS : Nicolas BAUJARD, Marion FAL

MODALITES D'EVALUATION : Questions orales ou écrites (QCM)

COUT DE PARTICIPATION : 400 euros net (600 euros pour les non adhérents) - repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

26EME COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH

**Les 16-17 mai 2023 à Sainte Luce
Martinique**

Thématique :

**« Inégalités sociales et territoriales de santé,
renforcer le sens de notre action ! »**



Informations sur le site de la Fédération

INFORMATIONS ET MODALITES PRATIQUES

Les programmes détaillés des formations proposées sur ce document sont disponibles sur le site de la FSH : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Les formations nationales en présentiel se déroulent au siège de la FSH,
6 rue du Chemin Vert, 75011 – Paris

Stations-Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5
**La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation**

Veillez nous contacter :

Référente administrative et pédagogique :

Suely Gentier (suely.gentier@sante-habitat.org – 06 33 82 17 52)

Référente formations :

Pascale Neveu, administratrice de la Fédération Santé Habitat
(secretariat@sante-habitat.org - 01 48 05 55 54)

Référente Handicap :

Bérange Grisoni (berangere.grisoni@sante-habitat.org – 06 60 06 07 93)

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ;
- Les inscriptions sont validées après la réception du règlement ou de la signature de la convention de formation ;
- En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus ;
- La FSH peut être amenée à annuler une formation. Le stagiaire en sera informé au minimum deux semaines avant la date prévue. Le remboursement total des frais d'inscription sera alors effectué ;
- Une attestation de présence, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sont remis à la fin de chaque session ;
- La FSH peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année ;
- La programmation et les modalités d'inscription, ainsi que le livret d'accueil du stagiaire sont disponibles sur la rubrique « Formation » du site internet de la Fédération :
<https://www.sante-habitat.org/formations>

**Le nombre de places pour chaque session étant limité,
ne tardez pas à vous inscrire via le formulaire en ligne aux sessions qui vous intéressent**